

Études et Résultats

drees



N° 683 • mars 2009

Le nombre d'allocataires du RMI au 31 décembre 2008

Au 31 décembre 2008, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, 1,12 million de foyers perçoivent le revenu minimum d'insertion (RMI) versé par les caisses d'allocations familiales (CAF). Ce nombre, en données corrigées des variations saisonnières (CVS), diminue de 0,5 % au quatrième trimestre 2008. Par rapport au 31 décembre 2007, la baisse est de 3,0 %. Les effectifs du RMI amorcent ainsi une stabilisation en fin d'année en lien avec la forte détérioration du marché du travail intervenue depuis la mi-2008. Une hausse du nombre d'allocataires du RMI n'est pas encore observée car la conjoncture se répercute toujours avec un certain retard sur le nombre de personnes susceptibles d'avoir recours à ce minimum social. C'est ce qui a déjà été constaté dans le passé, par exemple lors de l'augmentation du chômage amorcée au second semestre de 2001 qui ne s'était accompagnée d'une remontée du nombre d'allocataires du RMI qu'à partir du deuxième trimestre de 2002.

Par ailleurs, le nombre de titulaires de contrats aidés (contrats d'avenir et contrats insertion – revenu minimum d'activité [CI-RMA]) continue de diminuer ce trimestre. Cette baisse atteint 15,0 % en glissement annuel.

Isabelle MIROUSE

Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)

Marie HENNION-AOURIRI et Emmanuelle NAUZE-FICHET

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)
Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville
Ministère de la Santé et des Sports
Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique



FIN DÉCEMBRE 2008, le nombre d'allocataires payés au titre du revenu minimum d'insertion (RMI), en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (DOM), s'élève à 1,12 million en données corrigées des variations saisonnières (CVS). Ce nombre diminue de 0,5 % au quatrième trimestre 2008, et de 3,0 % entre décembre 2007 et décembre 2008 (tableau 1 et encadré 1).

Le nombre d'allocataires du RMI se stabilise en fin d'année, suite à la forte remontée du chômage au second semestre 2008

L'évolution du nombre d'allocataires payés au titre du RMI est liée à la conjoncture du marché du travail. Cependant, cette dernière se répercute avec un certain retard sur le nombre de personnes susceptibles d'avoir recours à ce minimum social. Ainsi la forte dété-

rioration du marché du travail depuis la mi-2008 ne conduit pas encore à une hausse des effectifs du RMI, mais à une stabilisation au dernier trimestre 2008. Cet effet retardé de la conjoncture a bien été observé dans le passé (graphique 1) : par exemple la remontée du nombre de chômeurs qui avait eu lieu au second semestre de 2001 ne s'était accompagnée d'une hausse du nombre d'allocataires du RMI qu'à partir du deuxième trimestre de 2002.

En France métropolitaine, l'emploi salarié des secteurs principalement marchands non agricoles diminue pour le troisième trimestre consécutif, de -0,6 % entre fin septembre 2008 et fin décembre 2008 (tableau 2). Sur un an, l'évolution est de -0,7 %. Après trois années de baisse continue, le chômage augmente sensiblement au second semestre 2008. En particulier, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories 1 et 6 progresse de 5,9 % au dernier trimestre 2008 et de 8,2 % sur l'ensemble de

ENCADRÉ 1

Sources et méthodes

Les données utilisées pour l'analyse conjoncturelle du nombre d'allocataires sont celles de l'ensemble des régimes à l'exception de la Mutualité sociale agricole (MSA) qui représente environ 2 % du nombre total d'allocataires en 2007.

Ces données proviennent de l'exploitation des fichiers statistiques mensuels exhaustifs des caisses d'allocations familiales (CAF). Elles sont calées sur les dénombrements trimestriels effectués à partir d'un fichier délivrant une photographie des allocataires à la fin des mois de mars, juin, septembre et décembre.

Les données globales (tableau 1) sont aussi traitées pour neutraliser l'effet des variations saisonnières et des revalorisations du barème. On englobe sous le terme CVS l'ensemble de ces corrections.

TABLEAU 1

Nombre d'allocataires du RMI payés en fin de trimestre

Données CVS, en milliers

	Décembre 2007	Mars 2008	Juin 2008	Septembre 2008	Décembre 2008	Variation sur trois mois (en %)	Variation sur un an (en %)
Ensemble des allocataires payés au titre du RMI	1 155	1 134	1 136	1 127	1 121	-0,5	-3,0

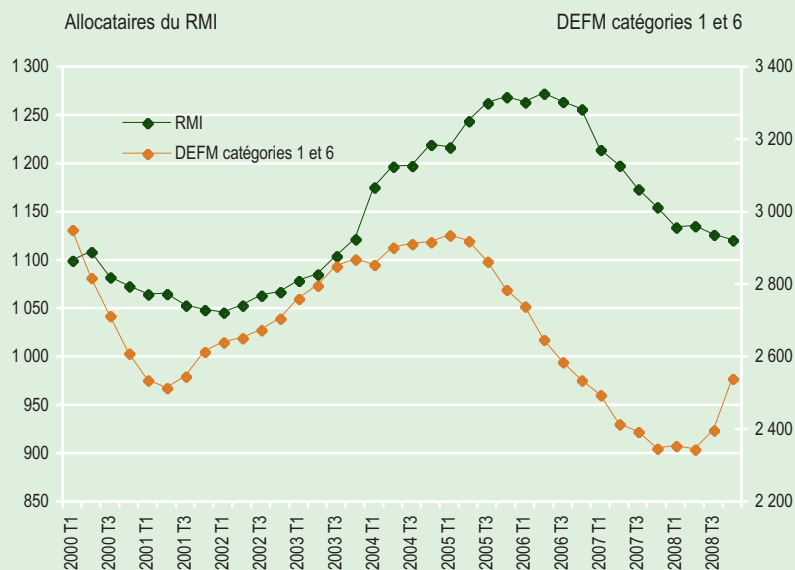
Champ • France entière (métropole et DOM).

Sources • CNAF DSER (Direction des statistiques, des études et de la recherche).

GRAPHIQUE 1

Nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories 1 et 6* et d'allocataires du RMI payés en fin de trimestre

Données CVS, en milliers



* Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories 1 et 6 recouvrent les personnes inscrites à l'ANPE déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, la catégorie 6 correspondant aux personnes ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures au cours du mois.

Champ • France entière (métropole et DOM) pour le RMI et France métropolitaine pour les DEFM.

Sources • CNAF, INSEE-DARES.

l'année. Le nombre de chômeurs qui ne sont indemnisés ni par l'assurance chômage ni par le régime de solidarité, population plus susceptible de recourir au RMI, augmente moins que l'ensemble des chômeurs. Il s'accroît toutefois de 2,9 % au quatrième trimestre 2008 (+7,2 % sur un an).

Le nombre d'allocataires bénéficiant d'une mesure d'intéressement poursuit son recul au quatrième trimestre 2008

Au cours du quatrième trimestre 2008, 30 000 allocataires payés au titre du RMI ont repris une activité et bénéficient pendant une période de trois mois du cumul intégral de leur allocation avec leur revenu d'activité (tableau 3). Ainsi, la diminution du nombre de reprises d'emploi, déjà observée le trimestre précédent, se poursuit, sans doute en lien avec le contexte économique. Plus largement, 75 000 allocataires payés au titre du RMI bénéficient d'une mesure d'intéressement à la reprise d'activité au 31 décembre 2008, un effectif qui continue de décroître.

Le nouveau système d'intéressement (en place depuis le 1^{er} octobre 2006) comprend, pour les allocataires qui reprennent une activité d'au moins 78 heures par mois, une période de versement d'une prime mensuelle forfaitaire pendant laquelle ils ne sont plus forcément payés au titre du RMI (Cazain *et al.*, 2007). Fin décembre 2008, on compte ainsi 83 000 bénéficiaires d'une prime forfaitaire mensuelle (tableau 4), dont un cinquième continue de percevoir une allocation RMI. Au total, au 31 décembre 2008, on dénombre environ 148 000 bénéficiaires d'une mesure d'intéressement, payés ou non au titre du RMI, population en net recul par rapport à l'année précédente.

Le nombre de bénéficiaires de contrats d'avenir et de CI-RMA continue de décroître

Le nombre de titulaires d'un contrat d'avenir ou d'un contrat insertion – revenu minimum d'activité (CI-RMA) poursuit sa baisse au quatrième trimestre 2008 (tableau 5). En glissement annuel, ce nombre diminue de 15,0 %. Ainsi, fin décembre 2008, environ

■ TABLEAU 2

Le marché de l'emploi

Données CVS, en milliers

	Décembre 2007	Mars 2008	Juin 2008	Septembre 2008	Décembre 2008	Variation sur trois mois (en %)	Variation sur un an (en %)
Emploi salarié dans les secteurs principalement marchands non agricoles (1)	16 019,5	16 067,3	16 039,8	15 992,9	15 904,2	- 0,6	- 0,7
DEFM de catégories 1 et 6	2 347,5	2 354,3	2 345,0	2 397,7	2 539,8	+ 5,9	+ 8,2
Chômeurs non indemnisés (1) (2)	1 352,6	1 380,5	1 387,6	1 409,4	1 450,4	+ 2,9	+ 7,2
Taux de couverture de l'indemnisation chômage (RAC + solidarité) (1) (2)	60,9 %	59,9 %	59,4 %	59,3 %	59,5 %	+ 0,2 point	- 1,4 point

(1) Données provisoires.

(2) Indicateurs calculés au sein des catégories 1 à 3, 6 à 8 et dispensés de recherche d'emploi.

Note • Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories 1 et 6 recouvrent les personnes inscrites à l'ANPE déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, la catégorie 6 correspondant aux personnes ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures au cours du mois.

Champ • France métropolitaine, les données relatives au marché du travail dans les DOM n'étant pas disponibles.

Sources • INSEE-DARES, UNEDIC.

■ TABLEAU 3

Nombre d'allocataires payés au titre du RMI et bénéficiant d'une mesure d'intéressement en fin de trimestre

Données brutes en milliers

	Décembre 2007	Mars 2008	Juin 2008	Septembre 2008	Décembre 2008	Variation sur un an (en %)
Allocataires bénéficiant d'une mesure d'intéressement antérieure à la réforme	10	8	7	6	5	- 50,0
Allocataires bénéficiant d'une nouvelle mesure d'intéressement	89	85	86	78	70	- 21,4
- dont cumul intégral du RMI et des revenus d'activité	43	39	41	38	30	- 30,2
Allocataires bénéficiant d'une mesure d'intéressement (1)	99	93	93	84	75	- 24,3
Allocataires ne bénéficiant d'aucune mesure d'intéressement	1 052	1 049	1 031	1 024	1 045	- 0,6
Ensemble des allocataires payés au titre du RMI	1 151	1 142	1 124	1 108	1 121	-2,7 (2)

Notes • Ce tableau est susceptible d'être impacté par les expérimentations du RSA (Hennion-Aouriri *et al.*, 2008). En décembre 2008, on dénombre environ 5 000 bénéficiaires du RSA payés au titre du RMI, qui sont comptabilisés dans le total « ensemble des allocataires payés au titre du RMI ».

(1) Un même foyer allocataire peut bénéficier simultanément de plusieurs mesures d'intéressement (antérieure à la réforme ou nouvelle) : cette ligne ne correspond pas forcément à la somme des lignes précédentes.

(2) Cette évolution est calculée à partir de données brutes et diffère donc légèrement de celle présentée dans le tableau 1 (-3,0 %), laquelle est calculée à partir de données CVS après correction des revalorisations du barème (encadré 1).

Champ • France entière (métropole et DOM).

Sources • CNAF - DSER (Direction des statistiques, des études et de la recherche).

TABLEAU 4

Nombre de bénéficiaires d'une mesure d'intéressement, payés ou non au titre du RMI, en fin de trimestre

Données brutes en milliers

	Décembre 2007	Mars 2008	Juin 2008	Septembre 2008	Décembre 2008	Variation sur un an (en %)
Ensemble des bénéficiaires d'une ancienne mesure d'intéressement, payés ou non au titre du RMI	10	8	7	6	5	- 50,0
Ensemble des bénéficiaires d'une nouvelle mesure d'intéressement, payés ou non au titre du RMI (1)	176	172	172	158	143	- 18,8
<i>dont cumul intégral du RMI et des revenus d'activité</i>	43	39	41	38	30	- 30,2
<i>dont bénéficiaires d'un intéressement proportionnel au titre du RMI</i>	35	34	33	31	31	- 11,4
<i>dont bénéficiaires d'une prime forfaitaire mensuelle au titre du RMI</i>	99	101	100	90	83	- 16,5
Ensemble des bénéficiaires d'une mesure d'intéressement (ancienne ou nouvelle), payés ou non au titre du RMI (2)	186	181	179	164	148	- 20,5

(1) Un même foyer allocataire peut bénéficier simultanément de plusieurs mesures d'intéressement (cumul intégral, intéressement proportionnel, prime forfaitaire mensuelle) : cette ligne ne correspond donc pas forcément à la somme des trois lignes suivantes.

(2) Un même foyer allocataire peut bénéficier simultanément de plusieurs mesures d'intéressement (antérieure à la réforme ou nouvelle) : cette ligne ne correspond donc pas forcément à la somme des deux premières lignes.

Champ • France entière (métropole et DOM).

Sources • CNAF - DSER (Direction des statistiques, des études et de la recherche).

TABLEAU 5

Nombre d'allocataires ayant un droit ouvert au RMI et bénéficiant d'un CIRMA ou d'un contrat d'avenir, en fin de trimestre

Données brutes en milliers

	Décembre 2007	Mars 2008	Juin 2008	Septembre 2008	Décembre 2008	Variation sur un an (en %)
Allocataires du RMI bénéficiant d'un CI-RMA	13	13	12	12	11	- 15,8
Allocataires du RMI bénéficiant d'un contrat d'avenir	66	65	64	58	56	- 14,9
Ensemble des allocataires bénéficiant d'un CI-RMA ou d'un contrat d'avenir (1)	78	77	76	69	66	- 15,0
<i>- dont allocataires payés au titre du RMI (2)</i>	20	20	20	18	16	- 16,2

(1) Un même foyer allocataire peut bénéficier simultanément d'un CI-RMA et d'un contrat d'avenir : cette ligne ne correspond pas forcément à la somme des lignes précédentes.

(2) Seul un quart des allocataires qui bénéficient d'un CI-RMA ou d'un contrat d'avenir sont payés au titre du RMI. En effet, l'aide forfaitaire départementale accordée à l'employeur vient en déduction de la prestation RMI. La majorité des allocataires ne perçoivent donc plus le RMI et ne sont donc pas comptabilisés parmi les 1,12 million d'allocataires.

Champ • France entière (métropole et DOM).

Sources • CNAF - DSER (Direction des statistiques, des études et de la recherche).

66 000 allocataires ayant un droit ouvert au RMI, qu'ils soient ou non payés à ce titre, bénéficient de tels contrats (56 000 d'un contrat d'avenir et 11 000 d'un CI-RMA).

Parmi l'ensemble des titulaires de ces contrats, seuls 16 000 continuent à percevoir effectivement un paiement au titre du RMI au quatrième trimestre 2008, soit environ un quart d'entre eux. En effet, l'accès des allocataires du RMI à ces contrats spécifiques peut ou non s'accompagner de la poursuite du versement de l'allocation. Par exemple, une personne seule sans enfant, embauchée en contrat d'avenir et qui perçoit le RMI garde un « droit ouvert au RMI », mais n'est plus effectivement « payée au titre du RMI », car le montant de son allocation est intégralement versé à son employeur par le département. Elle continue toutefois de bénéficier de droits connexes, tels que l'accès à la couverture maladie universelle (CMU).

Le nombre d'ouvertures de droit augmente légèrement au quatrième trimestre 2008 par rapport au quatrième trimestre 2007

La stabilisation du nombre d'allocataires payés au titre du RMI observée au 31 décembre 2008 est en partie liée à l'évolution du nombre d'ouvertures de droit (graphique 2). On entend par nombre d'ouvertures de droit le nombre d'allocataires ayant déposé au cours du trimestre une demande de prise en charge et ayant bénéficié d'un paiement. Au dernier trimestre 2008, ce nombre est en légère augmentation par rapport à celui observé au quatrième trimestre 2007.

En 2008, les évolutions du nombre d'allocataires du RMI dans les départements sont très contrastées

Les évolutions du nombre d'allocataires entre décembre 2007 et décembre 2008 sont très contrastées selon les départements. Près des trois quarts d'entre eux connaissent une évolution annuelle supérieure à la moyenne nationale (carte 1).

Pour environ 30 % des départements, le nombre d'allocataires du RMI reste fin 2008 quasiment au même niveau

que fin 2007 : +0,8 % en glissement annuel en Mayenne et dans le Lot, +0,5 % dans les Vosges, +0,3 % dans le Maine-et-Loire, +0,0 % en Charente-Maritime, en Meurthe-et-Moselle et dans l'Aveyron, -0,2 % dans la Somme et -0,4 % dans l'Allier.

Pour 20 % d'entre eux, principalement situés dans le Centre de la France, en Bourgogne et Franche-Comté, et pour quelques-uns en Midi-Pyrénées, le nombre d'allocataires connaît une hausse plus sensible : +6,1 % entre la fin 2007 et la fin 2008 dans le Gers, +4,8 % dans l'Yonne, +3,8 % dans le Jura, +3,7 % en Saône-et-Loire, le maximum se situant en Haute-Vienne (+6,7 %).

À l'inverse, la Bretagne, la Normandie, le quart Sud-Est de la France et les DOM, enregistrent une baisse importante du nombre d'allocataires en 2008 : -5,8 % à Paris, -6,0 % dans le Calvados, -6,3 % dans la Manche, -6,7 % en Martinique. C'est en Corse qu'elle est la plus forte (-9,9 % en Corse du Sud et -13,8 % en Haute-Corse). Cependant, le nombre d'allocataires dans ces départements se stabilise ou augmente légèrement sur le dernier trimestre.

GRAPHIQUE 2

Nombre d'ouvertures de droit au RMI au cours du trimestre

Données brutes en milliers



Note • Les données du quatrième trimestre 2008 sont provisoires.

Champ • France entière (métropole et DOM).

Sources • CNAF - DSER (Direction des statistiques, des études et de la recherche).

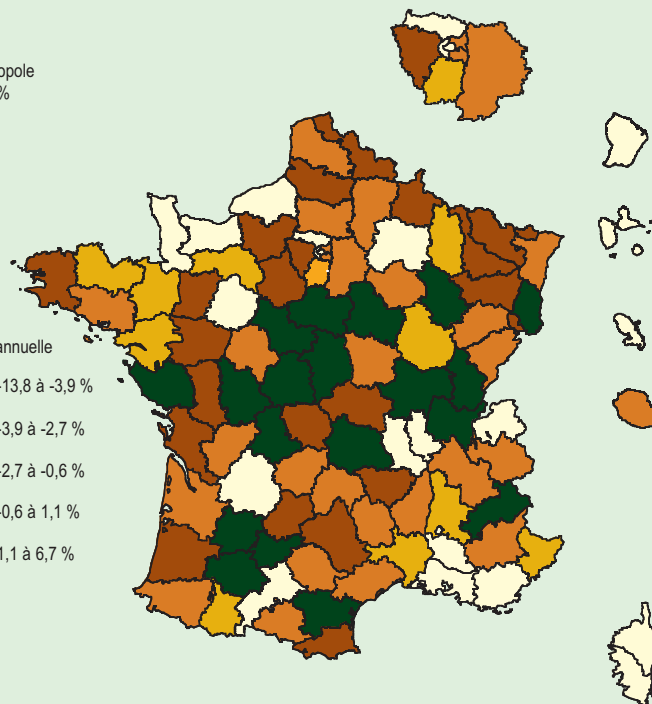
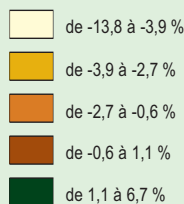
CARTE 1

Évolution du nombre d'allocataires payés au titre du RMI, par département, entre décembre 2007 et décembre 2008

Données brutes en glissement annuel

Évolution métropole et DOM : -2,7 %

évolution annuelle



Champ • France entière (métropole et DOM).

Sources • CNAF - DSER (Direction des statistiques, des études et de la recherche).

Pour en savoir plus

- Hennion-Aouriri M., Mirouse I., Nauze-Fichet E., 2008, « Le nombre d'allocataires du RMI au 30 septembre 2008 », *L'e-ssentiel*, CNAF, n° 80, et *Études et Résultats*, DREES, n° 673, décembre.
- Cazain S., Donné S., 2007, « Le dispositif d'intéressement à la reprise d'activité des allocataires du RMI », *L'e-ssentiel*, CNAF, n° 67, novembre.
- Cazain S., Donné S., Hennion M., Nauze-Fichet E., 2007, « Le nombre d'allocataires du RMI au 31 mars 2007 », *L'e-ssentiel*, CNAF, n° 62, et *Études et Résultats*, DREES, n° 579, juin.

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

un panorama pour l'année 2006



Cet ouvrage présente les principales données relatives au système hospitalier français : elles portent sur les équipements, personnels et financements qui concourent aux différentes prises en charge par les établissements, ainsi que sur leur activité et leur clientèle. Les fiches thématiques comportent chacune une sélection de tableaux, graphiques et cartes accompagnée d'un commentaire présentant les traits les plus caractéristiques des domaines abordés.

Cet ouvrage fera l'objet d'une publication annuelle avec des données de cadrage actualisées et des chapitres supplémentaires intégrant les études les plus récentes.

- Les établissements de santé : cadre juridique et institutionnel
- Données de cadrage
- Médecine, chirurgie et obstétrique
- Les plateaux techniques
- Quelques aspects spécifiques de l'activité hospitalière
- La situation économique du secteur
- Changements organisationnels dans les établissements de santé
- Les grandes sources de données sur les établissements de santé

Consultable sur :

<http://www.sante.gouv.fr/drees/donnees/es2006/es2006.htm>

ÉTUDES et RÉSULTATS ● n° 683 - mars 2009

Le nombre d'allocataires du RMI au 31 décembre 2008

Directrice de la publication : Anne-Marie BROCAS • Direction scientifique : Stéphanie DUPAYS
Rédactrice en chef technique : Elisabeth HINI
Secrétaires de rédaction : Carine CORDIER, Catherine DEMAISON, Nadine GAUTIER, Sarah NETTER
Maquettiste : Thierry BETTY • Imprimeur : JOUVE
Internet : www.sante.gouv.fr/drees/index.htm
Pour toute information : drees-infos@sante.gouv.fr
Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources • ISSN 1146-9129 - AIP 0001384

Les destinataires de cette publication sont informés de l'existence à la DREES d'un traitement de données à caractère personnel les concernant. Ce traitement, sous la responsabilité de la directrice des publications, a pour objet la diffusion des publications de la DREES. Les données utilisées sont l'identité, la profession, l'adresse postale personnelle ou professionnelle. Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les destinataires disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant ainsi qu'un droit d'opposition à figurer dans ce traitement.
Ils peuvent exercer ces droits en écrivant à : DREES - mission publications et diffusion - 14 avenue Duquesne - 75350 Paris 07 SP
ou en envoyant un courriel à : drees-infos@sante.gouv.fr